

Télésanté En pratique !



Cas concrets de téléconsultation & télésurveillance

Téléconsultation, Télésoin et Télésurveillance médicale des patientes suivies au service de diabéto-endocrinologie du CH de Saint-Malo

« Un parcours patient en télésanté aux bénéfices de tous est possible »

Établissements impliqués

- Site Expert : Le service de diabéto-endocrinologie du CH de Saint-Malo.
- Patientes présentant un diabète gestationnel

Besoin et Réponse apportée

- L'objectif du dispositif est d'accompagner les patientes présentant un **diabète gestationnel** jusqu'à leur accouchement.
- La caractéristique de cette prise en charge est qu'il faut **voir régulièrement les patientes**. Les différents actes de télésanté, **téléconsultation, le télésoin et la télésurveillance** sont donc très appropriées pour les femmes enceintes, pour qui se déplacer n'est pas toujours simple et source de fatigue.
- La prescription d'un **glucomètre connecté** est proposée aux patientes. Il permet une **remontée automatique des taux de glycémie** sur une plateforme en ligne dans le cadre d'un télésuivi. L'accès à ces données de glycémie permet ensuite la réalisation des actes de téléconsultation et de télésoin.
- Pour les cas les plus critiques, la **télésurveillance médicale** est mise en œuvre, permettant en plus de remonter des alertes transmises ensuite au service de diabéto-endocrinologie.

Spécialité médicale et profil patient

- La solution est proposée aux **patientes** présentant un **diabète gestationnel**.
- Le dispositif permet de réaliser des **consultations de suivi à distance** avec un médecin **endocrinodiabétologue** (téléconsultation) ou **une Infirmière IPA** (télésoin) pour toutes les patientes.
- La **télésurveillance médicale**, est prescrite sur 1 mois, renouvelable si besoin, elle vient parfois en renfort de la téléconsultation, essentiellement pour les patientes insulinotraitées.

Organisation de la télésanté

- **L'orientation** est généralement réalisée par le médecin gynécologue, ou la sage-femme de la patiente, et parfois dans les suites d'une téléexpertise.
- Après un hôpital de jour initial en présentiel, les actes de téléconsultation ou de télésoin sont effectués en moyenne chaque 2 à 4 semaines. Les praticiens ont des **plages horaires réservées** pour effectuer ces **actes programmés**.
- La télésurveillance médicale permet une remontée automatique des **alertes selon le taux de glycémie**, et d'adapter la prise en charge entre 2 rendez-vous. Les IDE-ETP gèrent les alertes sous couvert d'un protocole de coopération médecin-soignant déclaré à l'ARS Bretagne.

Du début du projet à aujourd'hui

- Le dispositif a été **initié le 01/12/2021** avec de la téléexpertise. Ensuite, il a été étendu à la téléconsultation / télésoin et à la télésurveillance médicale.
- Après 18 mois de pratique et une montée en charge progressive, un plateau a été atteint avec **environ 75** téléexpertises et **téléconsultations par mois**. Aujourd'hui **environ 100 patientes par an** bénéficient de la **télésurveillance médicale**.

→ Étapes pas à pas !

Une organisation médicale au service d'un parcours patient spécifique permet d'améliorer le suivi et le bien être des patients.

SELECTION DES PATIENTS ELIGIBLES ET ECHANGE D'INFORMATIONS ET RECOLTE CONSENTEMENTS

- **Qui :** le médecin diabéto-endocrinologue
 - **Objet :** à l'hôpital de jour en présentiel (annonce diagnostic, rencontres IDE-ETP + diététicienne), formation à l'utilisation d'un glucomètre connecté.

Le médecin informe le patient sur les conditions de réalisation technique des actes de téléconsultation et télésurveillance médicale.

- **Information récoltée :** il recueille le consentement libre et éclairé du patient

1

RÉALISATION DE L'ACTE SYNCHRONE

- **Qui :** le médecin diabéto-endocrinologue (téléconsultation) ou l'infirmière IPA (télésoin) à distance avec la patiente
- **Comment :** à l'aide d'un ordinateur portable, voire d'un smartphone pour le patient
 - **Outil :** plateforme de téléconsultation/télésoin

2

ORGANISATION TECHNIQUE DE L'ACTE

- **Qui :** le secrétariat du service de diabéto-endocrinologie
- **Objet :** planification des rendez-vous de téléconsultation et envoi d'un lien sécurisé au patient pour effectuer la visio-conférence
- **Outil :** depuis les plateformes de téléconsultation et de télésurveillance

3

REALISATION DU COMPTE RENDU ET PRESCRIPTION

- **Qui :** le médecin diabéto-endocrinologue
 - **Information transmise :** rédaction du compte-rendu et adaptation du traitement si nécessaire puis transfert automatique des pièces.
- **Destinataire :** le patient et selon les cas son médecin gynécologue, la sage-femme et le médecin traitant
 - **Outil :** Dossier Patient Informatisé de l'établissement et Dossier Médical Partagé du patient, MSSanté

4

ANALYSE DES ALERTES DE TELESURVEILLANCE ET SUITE A DONNER

- **Qui :** l'infirmière IPA ou le médecin diabéto-endocrinologue
- **Comment :** selon les alertes remontées par la plateforme de télésurveillance médicale 1 fois par semaine, le traitement peut être adapté

5

PAIEMENT DES ACTES

- **Qui :** le médecin diabéto-endocrinologue ou l'infirmière IPA
- **Comment :** il facture un forfait à l'assurance maladie la téléconsultation ou le télésoin

Un « forfait opérateur » de l'assurance maladie rémunère le suivi médical de la télésurveillance effectué par le médecin

→ **Le pas à pas pour monter un projet en télésanté !**



telesante@esante-bretagne.fr
www.telesante-bretagne.fr

Télésanté
Bretagne

ars
Agence Régionale de Santé
Bretagne

GROUPEMENT RÉGIONAL
e-SANTÉ
BRETAGNE